



Amaud Rayrole :
le travail à distance a renforcé
le besoin d'outils collaboratifs

p. 08



Marianne Zinzen :
une source d'inspiration
de mère en fille

p. 49



Michel Beaudouin-Lafon :
Facebook allume un contre-
feu face aux critiques

p. 50

archimag.com

[STRATÉGIES & RESSOURCES DE LA MÉMOIRE & DU SAVOIR]

n° 352

19 euros - mars 2022



[dossier]

**gouvernance
de l'information :
priorité incontournable**



systeme gouvernance de l'information

Comment puis-je accéder au contrat du client X? Comment être sûr que c'est la bonne version? Est-elle correctement stockée? La signature électronique est-elle valable? Quelle est la durée de conservation de ce document? On peut multiplier les questions, la gouvernance de l'information (GI) a réponse à tout — ou presque. En effet, au fur et à mesure que la dématérialisation gagne du terrain dans l'entreprise et que sont reconnues la place centrale de l'information et la nécessité de la gérer de façon transversale, la GI s'impose. Son appétit est sans limites : enregistrement, classement, règles d'accès, versionning, sécurité, conformité, élimination, archivage... Mais aussi gestion des risques, qualité des données, e-discovery, analyse, veille, gestion des connaissances, gestion informatique... La GI est désormais le terme générique qui recouvre tout cela. De fait, le nouveau rapport sur la gouvernance de l'information numérique proposé par Serda Conseil fait ressortir bon nombre de ces problématiques (voir notre dossier). On voit bien en toile de fond les compétences métier requises, de records manager à responsable de la sécurité des systèmes d'information, en passant par l'expertise juridique. La convergence de leurs préoccupations



Michel Remize


n'est pas acquise d'avance. Des outils logiciels peuvent apporter un certain niveau d'orchestration. Mais il faudra nécessairement compter sur une Madame ou un Monsieur gouvernance de l'information. Ce poste pourra ne pas paraître directement productif pour l'organisation; il évitera en tout cas certainement pas mal de déconvenues qui, elles, peuvent coûter très cher. La fonction de responsable de la GI — sous des intitulés divers — semble maintenant très répandue dans les grandes structures. Stratégie, responsable et outils : reste à lier à la gouvernance de l'information le chaînon

des utilisateurs. Il faut aussi les sensibiliser et les former. Ils se réjouiront vite d'être les premiers bénéficiaires. Puis c'est tout un système qu'il faudra faire évoluer. ■



Michel Remize
[Rédacteur en chef]

dématérialisation écoresponsable

S'orienter sur le chemin de la dématérialisation écoresponsable est autant une nécessité qu'une tendance que l'on peut constater dans les offres de logiciels et de services proposées dans nos domaines. Pour la souligner davantage et l'encourager, nous avons choisi, dans nos pages d'actualité, de signaler à l'aide du picto  les nouveautés allant dans ce sens. Pour faire un pas de plus vers un monde neutre en carbone! C'est notre engagement en tant que permaentreprise. ■

nous faisons Archimag

Serda édition-IDP
24, rue de Milan, F-75009 Paris
Tél. : +33 (0)1 55 31 92 30
Fax : +33 (0)1 44 53 45 01
infos@archimag.com
www.archimag.com

contacts e-mail
prenom.nom@archimag.com

redaction
rédacteur en chef
Michel Remize

directrice de la rédaction
Louise Guerre

directeur de la publication
Pierre Fuzeau

l'équipe de rédacteurs
Fabien Carré, Axel Halsenbach,
Clémence Jost, Eric Le Ven,
Marwa Nakib, Bruno Texier
nos correspondants
Arbido (Genève),
Ikram Bouzkar (Tanger),
Florian Delabie (Bruxelles),

Philippe Laurent (Bruxelles),
Élisabeth Laviguer (Montréal),
ont collaboré à ce numéro

Jérôme Bondu, Caroline Buscal,
Frédéric Forster, Raphaël
Liotier, Marc Maisonneuve,
Maïron Tête-Simler

conception graphique
Julio Arias-Arnanz, Amcoat

maquette
Artistyk (Aline Paumard)

dessinateur
Yves Barros

publicité
directrice de la publicité
Cathy Potel

01 44 53 45 14

chef de publicité
Imane Erraoui

01 44 53 45 06

responsable marketing
et commercial
Alexandre Corbier

01 44 53 45 00
vente au numéro
service abonnement
Zamila Nguyen

zamila.nguyen@archimag.com

réclamations infos :
zamila.nguyen@archimag.com

BP 95-92244 Malakoff Cedex

tarifs et conditions
d'abonnement
valables jusqu'au 31-12-2022

France : 1 an, 139 euros

France : 2 ans, 239 euros

Tarif étudiant : 1 an, 30 euros

Tarif demandeur d'emploi : 1 an,
65 euros

Vente au numéro : 19 euros

France : 1 an,
Pack Abo : 364 euros

imprimeur
Inore Groupe Impression
4 rue Thomas Edison
58640 Varennes Vauzelles

éditeur
IDP Sarl, au capital

de 40000 euros

Information,
documentation, presse

Numéro de commission
paritaire : 0127 T 85484

ISSN : 2260-166X

Dépôt légal à parution
du numéro

crédits photos
1^{er} de couverture :

Masterzphoto/adobeStock

P. 52 haut : Jr Korpa/Unsplash

P. 53 : Starline/freepik

Intérieures : droits réservés,
sauf mentions différentes

annonces
Crescendo Systèmes : 37

Docaposte : 2^e de couverture

Documentation : 3^e de couverture

Einden : 4^e de couverture

Globalsign : 13

GMLInvent : 43

Hyland : 10-11 • IDP : 7, 29

Iterop : 25 • Numen : 2

PMB : excart • Synnaps : 18-19

Archimag sur
les réseaux sociaux



Facebook

→ www.facebook.com/pages/
archiMAG/102327599812643

Twitter

→ twitter.com/ArchimagRedac



Archimag est une publication
du groupe Serda. Toute
adaptation ou reproduction
même partielle des informations
parues dans Archimag est
formellement interdite sauf
accord écrit d'IDP SARL.

merci Yves



Yves Barros, notre
dessinateur depuis...
des lustres, cesse
sa collaboration
avec Archimag.

Dans l'attente d'un

successeur, ce numéro est donc
exceptionnellement sans dessin.

Merci Yves pour le regard et l'humour
que tu as réussi à apporter

à tant de sujets qui, avouons-le,
ne sont pas forcément rigolos.

Tu nous as bien fait marrer! ■



Ce document est imprimé
sur papier certifié PEFC

Annoncez-vous sur Archimag et Archimag.com

Contactez Cathy Potel : 01 44 53 45 14, cathy.potel@archimag.com

et Imane Erraoui : 01 44 53 45 06, imane.erraoui@archimag.com

Abonnez-vous à Archimag : www.archimag.com/boutique



sommaire

[actualités]

- 04 quels chantiers numériques pour la présidence française de l'UE ?
- 05 2021 année record pour le marché français du livre
- 06 Hauts-de-Seine : portail de ressources documentaires
- 07 archivage interministériel : nouveau projet Vas
- 08 veille : l'Inpi propose un service d'alerte
- 09 trois questions à Arnaud Rayrole
- 12 la start-up du mois : Kabaun



04

[dossier]

- 14 gouvernance de l'information : priorité incontournable

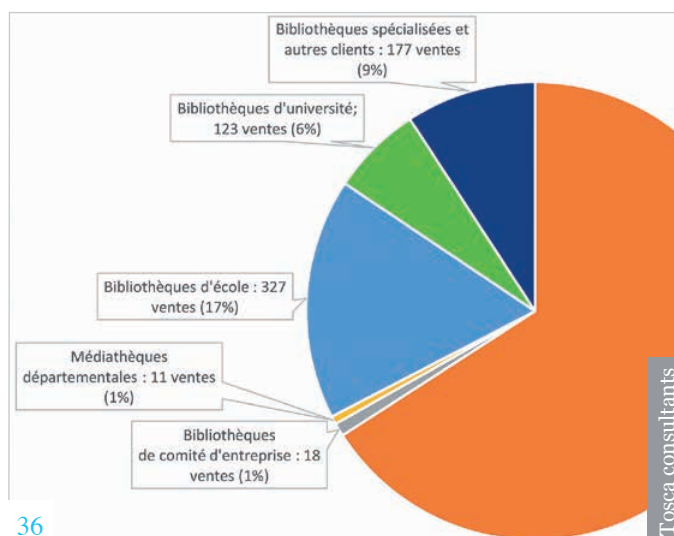


Alors que l'on attend une norme Iso sur la gouvernance de l'information, comment cette dernière est-elle vécue dans les organisations ? Une nouvelle fois, Serda-Archimag lance son enquête auprès des secteurs publics et privés.

Sommaire p.15

[outils]

- 26 tout sur Documentation 2022
- 30 quand les archives font appel à l'intelligence artificielle
- 32 les professionnels de l'information face à Google
- 34 en Belgique, l'AAFB plus que jamais mobilisée
- 35 télétravailler en sécurité grâce à un VPN
- 36 regain relatif du marché des logiciels pour bibliothèques
- 44 dix ressources incontournables pour aidants numériques
- 46 évolution du cadre de la conservation des données de connexion
- 48 favoris : logiciels de capture d'écran
- 49 Marianne Zinzen : une source d'inspiration de mère en fille

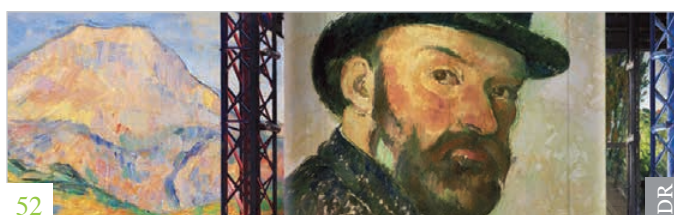


36

Tosca consultants

[perspectives]

- 50 Michel Beaudouin-Lafon : avec son métavers, Facebook essaie d'allumer un contre-feu face aux critiques
- 52 archimag store : applis, cadeaux, beaux livres...
- 54 dans les archives d'Archimag, mars 2002



52

DR

Un livre



Agir pour l'égalité. Questions de genre en bibliothèque

Sous la direction de Florence Salanouve. -
Villurbanne : Presses de l'Enssib, 2021. -
200 p. - ISBN 978-2-37546-138-9 / 22 euros

Cet ouvrage collectif, résolument féministe (un féminisme dit « serein » et « créateur »), vise une prise de conscience : « *Et si l'anecdotique ne l'était pas ?* ». À travers l'expertise, l'expérience et la force des témoignages des professionnels qui ont contribué à sa rédaction, il interroge la bibliothèque sous l'angle du genre et éclaire son fonctionnement sous ses différentes facettes. « *Dans notre société, on voudrait que cette question soit réglée, mais partout on voit cette inégalité-là demeurer, voire s'aggraver* », explique Florence Salanouve dans le « *mode d'emploi* » du livre ; « *la bibliothèque ne saurait échapper à ce constat* ».

La première partie de l'ouvrage s'intéresse à la manière dont le genre transforme la façon de penser le métier de bibliothécaire et comment elle agit sur le rôle des professionnels. La deuxième partie explore la question des collections, sous ses différents aspects, tandis que la dernière partie rend compte des actions à mener en collaboration avec les institutions. Une somme de contributions précieuses pour « *chausser les lunettes du genre* » et ouvrir un large champ de discussions... et de contributions futures ! ■

Hauts-de-Seine : portail de ressources documentaires

Plus de 69 000 ressources documentaires et patrimoniales des Hauts-de-Seine sont désormais accessibles en ligne. Le nouveau portail bibliothèques et documentation des Hauts-de-Seine permet d'accéder au patrimoine documentaire numérisé de six bibliothèques et centres de documentation de musées du département : bibliothèque des archives départementales, bibliothèque André Desguine, bibliothèque Boris Souvarine, musée départemental du Domaine de Sceaux, maison de Châteaubriand et musée départemental Albert Kahn.

Un moteur de recherche permet aux internautes d'explorer, toute la variété du patrimoine alto-séquanais : jardins, littérature, photographie, histoire, histoire politique... Des incunables, des cartes postales et des photographies sont ainsi mis à disposition du public. ■

→ bibliotheques.hauts-de-seine.fr

Ille-et-Vilaine : bibliothèque numérique pour les AD

Les archives départementales d'Ille-et-Vilaine lancent leur nouveau site internet « *Images d'ici et d'avant. Paysages et patrimoines de Bretagne* », réalisé par la société spécialisée Arkhénom. Il est dédié aux personnes qui s'intéressent au patrimoine, à la nature et à la Bretagne. Depuis leur smartphone, leur tablette ou leur ordinateur, les utilisateurs peuvent découvrir les patrimoines et paysages bretons virtuellement, mais aussi physiquement puisque les lieux sont géolocalisés. Le site envisage d'ajouter de nouveaux contenus, en plus des 45 000 images déjà disponibles actuellement. ■

→ images-archives.ille-et-vilaine.fr

Pyrénées-Orientales : extension des AD

L'année 2022 verra le début du chantier d'extension et de réhabilitation du bâtiment des archives départementales des Pyrénées-Orientales situé à Perpignan. Le site actuel, construit en 1980 et arrivé à saturation, sera agrandi afin de recevoir de nouveaux documents. Il permettra également d'améliorer les espaces d'accueil du public ainsi que les conditions de travail des archivistes. Le nouveau bâtiment aura aussi vocation à héberger le dépôt archéologique du département. Au terme de ce chantier, les capacités de conservation seront accrues de 14 km linéaires pour les archives et de 3 km linéaires pour l'archéologie. La surface du bâtiment sera augmentée de 2 800 m² pour atteindre une surface utile totale de 8 200 m².

Projet confié à l'agence d'architecture L'Atelier des Mathurins. Coût : 20 millions d'euros (aides de l'État). Livraison d'ici à 2024. ■



20	méthodologie de gouvernance de l'information numérique
22	une gouvernance de l'information saine doit passer par la valeur ajoutée humaine
23	RTE : la gouvernance de l'information par et pour les métiers
24	la gouvernance de l'information vue par les éditeurs de solutions

gouvernance de l'information : priorité incontournable

Alors que l'on attend une norme Iso sur la gouvernance de l'information, comment cette dernière est-elle vécue dans les organisations ? Une nouvelle fois, Serda-Archimag lance son enquête auprès des secteurs publics et privés. Types de gouvernance, niveaux de maîtrise des risques, accès à l'information, partage de la connaissance, signature électronique et autres outils, télétravail, numérique responsable : ce sont autant de thèmes passés au crible. Où l'on analyse des tendances de fond et les effets de la crise sanitaire. Cette enquête est complétée par des conseils en gouvernance de l'information, l'avis du professeur Gérard Bagnoud (Université de Lausanne, Haute école de gestion de Genève) et des témoignages de terrain.

Le 11^e rapport annuel de Serda-Archimag, de mars 2022, sur la gouvernance de l'information (GI) numérique, des documents et des données, apporte son lot d'évolutions, de changements, de confirmations, et nous éclaire sur des sujets émergents au sein des organisations.

Notre enquête menée au cours des deux premiers mois de 2022 auprès de plus de 200 organisations publiques, privées et d'associations ou organisations non gouvernementales, sous la forme de 40 questions, nous permet une fois encore de publier le baromètre des attentes, des projets, des

solutions, des innovations, des tendances et même des sujets d'irritation qui nourrissent les programmes 2022 en matière de gouvernance de l'information numérique.

Évidemment, toutes les organisations travaillent désormais dans un environnement 100 % numérique quels que soient leurs secteurs, leurs tailles et leurs métiers. Pour autant, l'analyse 2022 permet de vérifier que les évolutions des modes de travail et l'atteinte des bénéfices promis par une complète transformation digitale des métiers restent pour beaucoup encore au stade de la mise en œuvre, et que les modes d'organisation et les choix d'outillage ne

sont pas toujours stabilisés. Par ailleurs, de nouveaux enjeux viennent nourrir les programmes de GI... C'est ce que nous disent les résultats de l'enquête Gouvernance de l'information 2022.

des niveaux de maturité atteints

Beaucoup de chemin a été fait depuis l'origine de la notion de GI numérique qui défendait des principes de coordination et de partage des modes de gestion de



Tout sur Documation 2022

Documation, « le salon du management de l'information et des processus documentaires », ouvrira ses portes les 22 (après-midi), 23 et 24 mars, à Paris-Porte de Versailles. Archimag est partenaire. Voici ce qu'il faut savoir pour préparer votre visite.

Retour aux bonnes habitudes. C'est au mois de mars que se tient le salon Documation (22 après-midi, 23 et 24). Les années 2020 et 2021, avec des éditions reprogrammées en septembre pour cause de crise sanitaire, appartiennent au passé, on croise les doigts ! Documation, c'est un cycle de conférences organisées en partenariat avec Archimag, et bâti sur une réflexion concernant les tendances du moment. Environ vingt-cinq conférences thématiques seront tenues, ainsi que trois conférences plénières, présentées ici. Documation, c'est aussi une exposition avec des nouveautés à découvrir sur les stands.

1. six tendances

Pandémie oblige, 2022 souffre encore d'une certaine imprévisibilité. Cependant l'activité affiche un réel dynamisme : le PIB français a augmenté de 7 % en 2021, après la chute de 7,9 % de 2020, on attend plus 4,2 % en 2022. Aujourd'hui, la difficulté numéro un serait de recruter... Somme toute, le contexte s'avère porteur.

1 cybersécurité

La première tendance relevée concerne la cybersécurité. Comme l'année précédente, 2021 a connu une multiplication d'attaques par ransomware, touchant les entreprises, les collectivités territoriales et même les hô-

pitaux. Le travail hybride, avec un manque de protection sur les postes et les connexions et le recours croissant à la dématérialisation et au cloud offrent une plus grande surface d'attaque aux cybercriminels.

Heureusement, la défense s'organise. On compte sur l'intelligence artificielle et le machine learning pour participer à la protection contre les ransomwares — tout en sachant que les hackers adoptent aussi ces technologies.

« security by design »

Mais à chacun d'être responsable : les éditeurs en créant des solutions intégrant des éléments de sécurité (« security by design »); les entreprises en adoptant des stratégies ad hoc et en éduquant leurs employés; les employés en se formant à se défendre; l'État et les collectivités pour apporter des garanties de confiance en matière d'e-administration et de traitement réservé aux données des administrés et citoyens.

Parmi les mesures prises, on note par exemple la mise en place d'un futur numéro d'urgence en cas de cyberattaque, le « 17 cyber », ou de centres régionaux pour répondre à ce type de menace (les Computer security incident response teams ou CSIRT).

2 cloud hybride

C'est largement le cloud qui a permis la « résilience » des entreprises pendant les confinements et les mesures de restriction (dont l'obligation de télétravailler). Aujourd'hui, on s'oriente vers un cloud hybride qui mixe deux types d'environnement, public et privé. Objectifs pour les clients : être moins captifs et dépendants d'un fournisseur et, avec la partie privée, rechercher un degré de contrôle accru, un réseau exclusif donnant plus de sécurité.

Gaia-X et Euclidia

Mais le cloud est aussi une question de stratégie de l'État, avec le « cloud de confiance »

et son label délivré par l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (Anssi). Avec aussi la question du cloud souverain. Deux projets s'y confrontent. D'une part, Gaia-X, projet franco-allemand d'un cloud européen, rejoint par 180 sociétés dont Microsoft et Google. D'autre part, Euclidia (Alliance industrielle européenne du cloud), projet porté par des entreprises de la filière numérique (25 membres aujourd'hui).

3 data

Dans un paysage hyperconnecté, jamais autant de données — de tous formats et de toutes sources — n'ont été générées et n'ont circulé sur les différents réseaux. Hélas ! Plus de la moitié des données stockées par les entreprises seraient non répertoriées et non utilisées. L'un des premiers risques encourus relève de la conformité (données personnelles et RGPD, règles d'archivage...).

une seule plateforme unifiée

Face à cela, deux types de réponses peuvent être apportées. Tout d'abord, la mise en place d'une gouvernance de l'information, fondée sur une stratégie forte incluant la lutte contre les vrac numériques ainsi qu'une politique d'archivage et d'élimination. Ensuite, l'installation d'outils. En particulier, des éditeurs militent pour le recours à une seule plateforme unifiée et intégrée pour simplifier la gestion et le traitement des données. Les dernières technologies se révèlent de plus en plus à la portée de tout le monde (pas seulement des data analysts ou scientists), ceci à force d'intelligence artificielle, de machine learning et de traitement de la langue. Ces plateformes amènent davantage d'efficacité et permettent le rapprochement de données, notamment dans une perspective d'innovation.

4 dématérialisation responsable

Rappelons-le : le numérique n'est pas automatiquement synonyme d'écoresponsabilité.

les professionnels de l'information face à Google

En l'espace de 30 ans, la révolution numérique a bouleversé nos pratiques de recherche d'informations. Entre les méthodes des années 90, date du rapport Martre (1), et les pratiques actuelles, il y a eu des changements majeurs. Un des changements les plus notables est sans doute la place prise par le moteur de recherche Google dans nos pratiques de recherche d'informations. Mais comment les professionnels de la veille ont-ils intégré, accepté ou non, cette intermédiation de Google ? Quelles sont les attitudes des professionnels de l'information face à Google ? Pour analyser leur positionnement, j'ai proposé à trente professionnels de la veille de répondre à un questionnaire ouvert, et j'ai mis en place un questionnaire en ligne renseigné par

plus de trois cents professionnels. Voici un état des lieux des réponses.

1. trois positions face à Google

❶ Une partie des répondants affichent une **satisfaction totale et assumée** et utilisent Google sans état d'âme. Voici un verbatim éloquent : « *Je suis un très gros dépendant de Google, même un peu limite. Je suis très favorable à Google. (...) Google joue le rôle d'un service public parfois même mieux qu'un service public* ». Pour avoir un échange de qualité, j'ai proposé aux interviewés d'anonymiser leurs témoignages. Chaque verbatim sera donc noté par un numéro. Celui-ci est le 28.

❷ Une autre partie a une **vision ambivalente** mais ne veut pas changer de méthode. « *Je ne suis pas sûr que ce soit Google qui soit le problème : il y a sept ou dix sociétés qui sont problématiques, et elles ne sont pas connues. Ce sont notamment les grands brookers d'informations. Google n'est qu'un des rouages. C'est un problème systémique. Google en tant que tel pourrait être problématique s'il diffuse une vision du monde et fait de la politique.* » (25)

❸ Une dernière partie voit dans **Google une part de danger**, mais utilise ses outils contrainte et forcée. « *La monopolisation de la recherche par Google est embêtante, mais j'ai fait le deuil des alternatives.* » (29) « *Enfinement (...) c'est une dépendance lucide et acceptée. (...) Je sais que les Américains regardent ce que*

l'on rentre dans Google. Il y a un équilibre entre bénéfices et risques. » (30)

Mais ceci étant posé, une lecture fine des résultats révèle chez beaucoup des répondants une position paradoxale qui transcende les trois catégories présentées ci-dessus.

2. paradoxes et dissonance cognitive

Une part significative des interviewés voit donc Google positivement, même s'ils se sentent dépendants, influencés et même en danger. On peut noter des contradictions régulières dans les propos tenus. En début d'entretien : « *Je suis très favorable à Google.* » En milieu d'entretien : « *Cette dépendance me gêne. Je vis avec cette peur.* » Et en fin d'entretien : « *On va avoir dans l'algorithme des éléments d'idéologie qui devient totalitaire. (...) Cela me rappelle le marxisme ou le fascisme. (...) Nous allons vers cette idéologie totalitaire.* » (28)

Certains revendiquent totalement le paradoxe de bien comprendre le danger et de l'accepter. Une des meilleures traductions de ce positionnement est certainement ce verbatim particulièrement intéressant : « *Google n'est absolument pas problématique. Tout système issu d'un groupe d'humains n'est pas un problème et fait partie de l'évolution. Je revendique d'être paradoxal : si je disais que c'était un problème, c'est que je ne serais pas adapté, et que ce serait moi le problème.* » (13)

L'analyse des résultats du questionnaire en ligne et des interviews montre donc un décalage important entre la pratique (avec notamment une utilisation massive du moteur de recherche) et la perception

regain relatif du marché des logiciels pour bibliothèques

Le marché 2021 des logiciels destinés aux bibliothèques représente un chiffre d'affaires de 40 millions d'euros contre 38 millions d'euros l'année précédente. Cette progression doit toutefois être rapprochée du regain d'inflation, soit 2,8 % pour l'ensemble de l'année.

progression du chiffre d'affaires de 5,3 % à 40 millions d'euros

Parmi les quarante-cinq fournisseurs recensés, dix réalisent un chiffre d'affaires de plus d'un million d'euros dans le secteur des bibliothèques; par ordre décroissant du chiffre d'affaires réalisé auprès des bibliothèques françaises, il s'agit de

C3RB Informatique, Archimed, Ex Libris France, Decalog, le groupement AFI et BibLibre, Réseau Canopé Poitiers, PMB Services, Infor France SAS, BiblioMondo France et Tech'Advantage. Ces dix fournisseurs détiennent plus de 78 % des parts de marché. Les trente-cinq autres fournisseurs se partagent un chiffre d'affaires d'environ 9 millions d'euros, soit une moyenne de 250 000 euros par entreprise.

progression des ventes de 2 % en volume

Hors Réseau Canopé et Ebsco Information Services qui comptabilisent leurs ventes en nombre d'abonnements annuels, les fournisseurs déclarent avoir vendu un total de 1 923 produits en 2021 contre 1 887 en 2020 et 2 072 en 2019. Cela fait une progression d'à peine 2 %. Avec les ventes d'Ebsco Information Services, la progression serait de 3,2 %. Cette légère progression des ventes en volume est imputable en quasi-totalité aux bibliothèques de lecture publiques

qui ont retenu 1 267 produits contre 1 226 en 2020 (soit plus 41 produits) et aux bibliothèques d'université qui ont retenu 123 produits contre 75 en 2020 (soit plus 48 produits). Le marché est moins vif du côté des bibliothèques spécialisées avec 177 produits retenus en 2021 contre 228 en 2020 (soit moins 51 produits) (*voir graphique 2, page 35*).

croissance externe pour développer ses parts de marché

Comme par le passé, les opérations de rachat et de fusion se poursuivent.

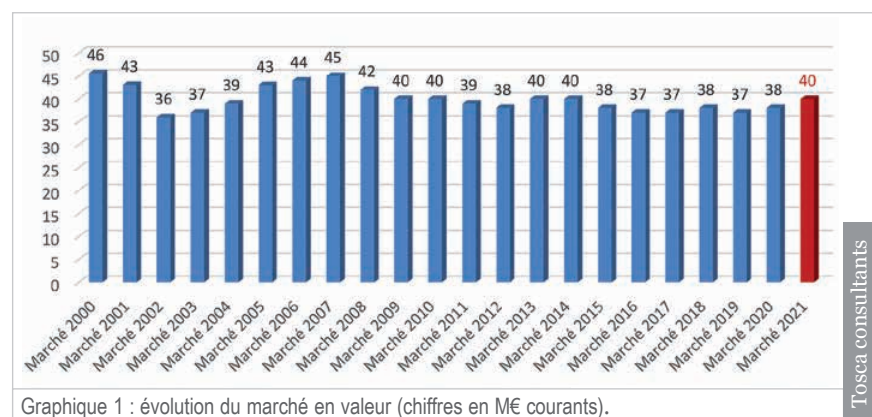
■ Le 13 décembre 2021, Archimed, l'éditeur de Syracuse, a repris GB Concept, l'éditeur d'Alexandrie, qui a ensuite été radié du registre du commerce le 12 janvier 2022.

■ En janvier 2022, l'entreprise suédoise Axiell a acquis l'activité bibliothèques d'Infor (éditeur de V-smart, Iguana, V-Insight, V-eyeQ).

■ Bibliossimo, prestataire open source, a repris l'activité Karvi d'Altexence et devient ainsi éditeur de SIGB. Courant 2022, l'entreprise prendra le nom de Karvi Services.

■ DM Cultura a acquis l'entreprise romaine 101 % (www.101-percent.com), editrice de jeux vidéo et créatrice de contenus de réalité virtuelle et augmentée.

Par ailleurs, Axess Business Solutions (diffuseur de Gediweb) et Axess Education Formation ont fusionné pour former l'entreprise Axess Software. Axiell a passé un accord de diffusion de Quria avec l'agence



lire la suite en page 38 ■■■■